



PLAN INFO

Bulletin Municipal de PLAN (N°25)

Janvier 2020

Le village continue sa transformation pour offrir un cadre de vie agréable !



Mais l'année 2019, c'est aussi :

- ♦ Les arts allumés
- ♦ La rénovation d'une partie du réseau d'eau
- ♦ Un point sur les finances
- ♦ L'installation d'une bibliothèque libre service
- ♦ ...



Dans ce numéro :

| | |
|--------------------------------|----|
| <i>L'école</i> | 3 |
| <i>Nature et environnement</i> | 7 |
| <i>Un nouveau PAV</i> | 8 |
| <i>Les finances</i> | 9 |
| <i>Le grand débat national</i> | 14 |
| <i>L'urbanisme</i> | 18 |
| <i>Les manifestations</i> | 22 |
| <i>Les arts allumés</i> | 24 |
| <i>Informations diverses</i> | 28 |
| <i>Etat civil</i> | 31 |

Chers Administrés,

Une décennie se termine et une nouvelle année s'ouvre à nous. C'est donc avec beaucoup de bienveillance, le moment de se souhaiter les plus belles choses pour l'année à venir.

Mais tout d'abord, retournons-nous sur l'année passée au sein de notre village. L'enfouissement des lignes électriques, du téléphone ainsi que la réfection des réseaux d'eau furent les principaux travaux de 2019 qui ont pu poser quelques désagréments aux habitants. La principale difficulté ayant été la téléphonie avec des coupures pendant plusieurs semaines pour les uns ou les autres. Cela est dû au mauvais état du câble venant de La Forteresse et qui dessert Plan. La partie la plus endommagée a été changée et il semblerait qu'il y ait aujourd'hui une amélioration. France Telecom hésite à faire de gros investissements à ce sujet, misant sur la fibre optique pour l'avenir.

En ce début d'année 2020, les travaux de renforcement et de sécurisation de la route de la grande côte devraient démarrer rapidement. Nous en profiterons pour aménager quelques places de parking aux abords du cimetière ce qui manque grandement à l'heure actuelle. A l'intérieur du village, une sécurisation par marquage au sol sera mise en place dès que le temps le permettra.

Sur l'ensemble des projets prévus il y a six ans, seuls l'aménagement intérieur du cimetière et la construction d'un columbarium n'ont pas été faits par manque de temps. Je ne doute pas que cela le sera dans les années à venir.

2020 sera aussi une année d'élections dans les communes et ceci les 15 et 22 mars. J'écris cet éditorial avec une certaine émotion puisque ce sera le dernier pour

moi. En effet, j'ai décidé de passer la main et je ne serai donc pas candidat aux prochaines élections communales. Une équipe en partie renouvelée se présentera à vos suffrages et j'espère de tout cœur, que vous lui ferez confiance.

Je ne souhaite pas faire le bilan par écrit de plus de 30 années de présence à la mairie. J'aurai l'occasion d'en reparler de vive voix lors de la cérémonie des vœux. Je voudrais saluer ici l'équipe municipale d'aujourd'hui pour son travail, sa cohésion et sa perspicacité. Je remercie aussi tous ceux qui m'ont accompagné pendant toutes ces années avec une pensée particulière pour ceux qui ne sont plus parmi nous. Nous avons tous toujours travaillé avec le maximum d'intelligence dans l'intérêt du village. De la première équipe en mars 1989 à aujourd'hui, la seule devise fut et reste : être au service des habitants et faire avancer le village. C'est cette richesse qui nous a toujours tous animés et je suis convaincu que cela continuera ainsi.

Plein d'espoir en l'avenir, je vous souhaite au nom du conseil municipal, de belles réussites, une santé qui vous permette de vivre avec joie et un bonheur familial mérité de tous.

Le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous convier à la cérémonie des vœux samedi 11 janvier à 17h30 à la salle Gabriel Martin. Nous comptons sur votre présence.

Jean-Paul BERNARD

Maire de PLAN

L'ECOLE

Les effectifs

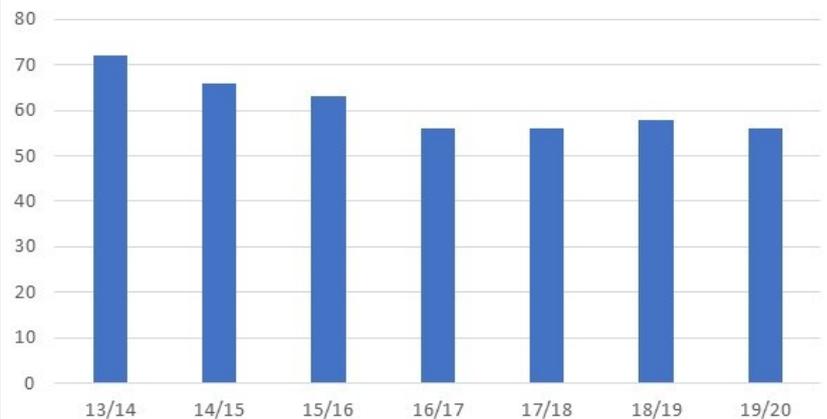
Depuis quelques années, il semblerait que le nombre d'enfants scolarisés sur le RPI se stabilise puisque ce ne sont pas moins de 56 élèves qui ont repris le chemin de l'école lors de la rentrée de 2019 / 2020. La répartition au sein des 3 écoles est la suivante :

- 25 élèves à Saint Paul d'Izeaux (PS : 10 ; MS : 5; GS : 10)
- 16 élèves à La Forteresse (CP : 8 ; CE1 : 4 ; CE2 : 4)
- 15 élèves à Plan (CM1 : 11 ; CM2 : 4)

En ce qui concerne les enseignantes et le personnel scolaire, aucun changement n'a eu lieu et ce sont donc les mêmes équipes pédagogiques qui encadrent les enfants sur les temps scolaires et périscolaires. Pour l'école de Plan, l'enseignante est Madame BERNAL et c'est Madame SANCHEZ qui s'occupe des temps extrascolaires (cantine, TAP et garderie).



Evolution des effectifs du RPI

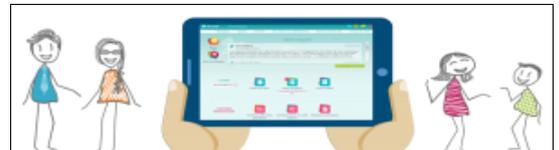


Des effectifs qui se stabilisent après quelques années de baisse !!

Projet ENIR (Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité)

Le ministère de l'Éducation nationale et le Commissariat Général à l'Investissement ont lancé courant 2017 un appel à projets destiné à soutenir le développement de **l'innovation numérique pour l'éducation** dans les écoles primaires des communes rurales. Après concertation avec les 3 communes du RPI, l'équipe enseignante a répondu à cet appel à projets qui consistait à équiper les écoles rurales en matériel informatique en partageant à parts égales le montant de l'investissement entre les communes et l'Etat, et ce, dans une limite de 7 000 € par projet. Les écoles étant déjà pourvues en matériel informatique,

les enseignantes souhaitent surtout compléter ou renouveler le matériel déjà existant. Des ordinateurs et des tablettes ont donc été achetés pour un montant de 2 868 euros. Subventionné à 50% par l'Etat, il restait donc 1 434 euros à investir pour faire l'acquisition de ce matériel. Cette somme a été divisée à parts égales entre les 3 communes ce qui représente donc un montant de 478 euros pour notre commune.



Classe découvertes aux Ecouges

C'est dans l'Espace Naturel Sensible des Ecouges (propriété du département de l'Isère) que nos petits écoliers sont partis en classe découverte. Situé dans le Parc Naturel Régional du Vercors à 1000 m d'altitude, le bâtiment n'est accessible qu'à pied, après une marche facile d'une demi-heure environ.



1km à pied, ça use, ça use....

Très axé sur l'environnement, le bâtiment fonctionne en autonomie complète avec des énergies renouvelables : picocentrale hydroélectrique, chaudière à bois déchiqueté, panneaux solaires et isolation par l'extérieur. De plus, ce gîte développe une démarche de fonctionnement respectueuse de l'environnement :

- ◆ alimentation locale et Bio,
- ◆ gestion des déchets (limitation des emballages, compost, tri, etc.),
- ◆ réduction des dépenses d'énergie et d'eau (toilettes sèches, ...),
- ◆ assainissement par phytoépuration.



La diversité de ses milieux (forêts, ruisseaux, mares, falaises, alpages), de sa faune (plus de 20 espèces de mammifères, 70 espèces d'oiseaux...) et de sa flore en font un lieu privilégié pour la découverte de l'environnement et l'immersion en pleine nature. Pour cela, des postes d'observation ont été installés dans des lieux calmes, avec des vues imprenables sur des clai-



rières où viennent régulièrement les chamois, les chevreuils, et parfois aussi des renards et des sangliers.

Une mare pédagogique, aménagée avec des pontons, permet aussi de découvrir l'univers du milieu aquatique stagnant (insectes, batraciens,...).



Ces deux jours passés en pleine nature furent aussi une belle expérience collective entre copains et ... loin des parents !

Ce projet s'est poursuivi en classe et sous l'impulsion de leur maîtresse Madame GELAS, a donné lieu à un réinvestissement des connaissances acquises lors de ce « petit séjour ». Pour cela, les élèves ont confectionné des jeux (qu'ils ont eux-mêmes inventés) afin de partager lors d'un moment convivial avec leurs familles, tout ce qu'ils ont appris ainsi que les beaux instants qu'ils ont passés.



Intervention FIBOIS

Mené en partenariat avec la charte forestière, deux journées ont été consacrées au projet « autour de l'arbre : exploitation et transformation ».

La première journée s'est déroulée durant l'automne avec la visite d'une scierie et l'intervention d'un animateur en classe tandis que la seconde a vu l'école se métamorphoser en atelier de transformation du bois.



Encadrés par 2 menuisiers et par leur maîtresse Madame BERNAL, les élèves de Plan ont réalisé 4 jeux en bois qui viennent ainsi enrichir ceux déjà présents à l'école et avec lesquels les écoliers peuvent jouer pendant les récréations ou pendant les heures de garderies.

La fête de fin d'année.

Quelques jours avant les vacances d'été, le 22 juin pour être plus précis, s'est déroulée la fête des écoles à La Forteresse. Cette année encore, la matinée a été occupée par les spectacles des enfants et la remise de nombreux prix aux élèves parmi lesquels :

- ◆ Un livre aux élèves de grande section qui ont remporté le 3^e prix du concours « la vie est une fête ».
- ◆ Les fables de La Fontaine offertes par le ministère de l'Éducation nationale.
- ◆ Une coupe aux élèves de l'école de Plan qui ont une nouvelle fois brillé lors des jeux athlétiques inter-écoles !



Perceuses, fraiseuses et autres outils destinés au travail du bois n'ont désormais plus de secrets pour les élèves et ils peuvent être fiers de leurs réalisations.



« Une belle journée qui a initié les élèves au travail manuel »

- ◆ Un dictionnaire offert par les communes aux élèves de CM2 qui quittent le RPI pour poursuivre leur scolarité au collège.

Lors de la pause méridienne, un repas convivial a été partagé par près de 100 personnes et pour la deuxième année consécutive, l'après-midi fut consacré aux jeux inter-villages.



Une petite pause pour refaire le plein d'énergie juste avant « l'affrontement » inter-villages !

PLAN INFO

Petits et grands se sont donc une nouvelle fois affrontés sur un panel varié d'épreuves.



L'équipe de Plan à l'écoute des consignes de leur capitaine !

Même si certaines épreuves avaient changé par rapport à l'année dernière, les compétences de chacun étaient encore nécessaires pour espérer surpasser les concurrents des autres villages.



Adresse, force, équilibre... ont encore été largement sollicités.



Quels sont les plus déterminés, les petits ou les grands ?

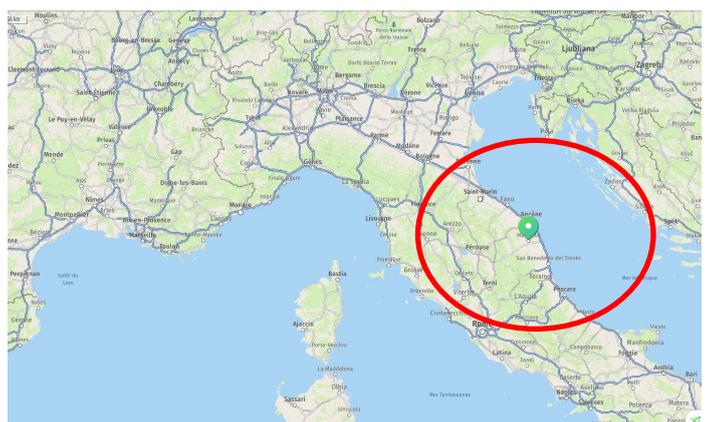
PAGE 6



Lorsque l'heure du bilan a sonné et que le comptage des points a eu lieu, il a bien fallu se rendre compte que la coupe nous échappait encore, puisque c'est sur la deuxième marche du podium que Plan a fini pour la deuxième année consécutive !



Quoiqu'il en soit, cela n'a pas altéré la bonne humeur et l'énergie de nos petits écoliers puisque tous se sont retrouvés pour effectuer un lâcher de ballon. Rien de tel qu'un peu de couleur et de rêves pour clore cette belle journée. Pour information, c'est jusqu'à Macerata en Italie qu'un de ces petits ballons a voyagé !



Près de 700 kilomètres parcourus ! Record à battre ?

Nettoyons la nature (en images et en émoticônes)



Bravo aux enfants et à tous les volontaires qui répondent présents pour préserver notre cadre de vie commun.



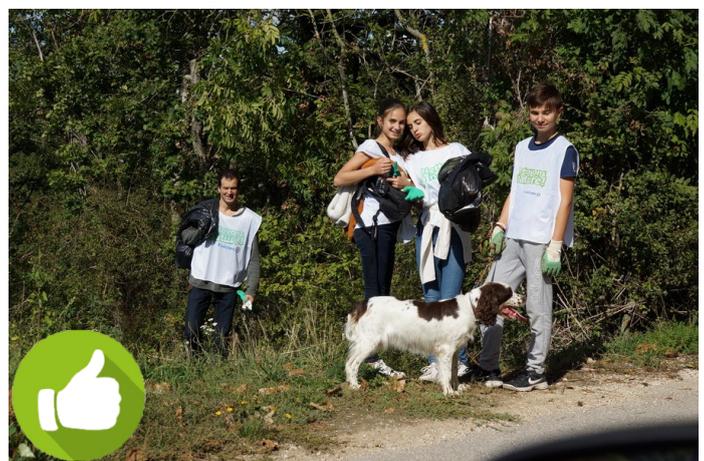
La collecte des déchets peut aussi prendre des allures de promenade. Tant mieux si on peut joindre l'utile à l'agréable



Un objet sans doute tombé d'une poche par mégarde !



Des participantes souriantes malgré le travail. La bonne humeur est toujours la bienvenue dans ce genre de manifestations.



Même si ce ne sont pas eux qui ont été le plus efficace, les animaux semblent aussi trouver une utilité à ce grand nettoyage !
Alors, si tout le monde est unanime, on se donne rendez-vous l'année prochaine ?

« *Merci une fois de plus à tous les participants !* »

Les Points d'Apport Volontaire (PAV)

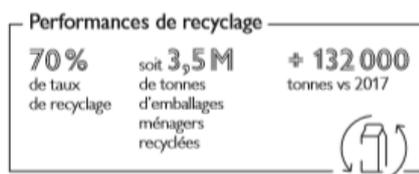
Recycler, c'est :

- Protéger l'environnement en réduisant la production des gaz à effet de serre (CO₂).
- Répondre aux aspirations du citoyen pour une société plus responsable et plus solidaire, en évitant le gaspillage.
- Poursuivre l'évolution du recyclage afin d'atteindre un optimum écologique et économique.
- Concilier environnement et économie : il est moins cher pour les collectivités de faire de la collecte sélective que de la collecte classique.
- Favoriser la compétitivité future des entreprises : « l'emballage responsable et durable » sera un élément de compétitivité majeur des entreprises de la grande consommation .
- Exploiter le potentiel d'innovation et de croissance que recèle le recyclage (croissance verte) .

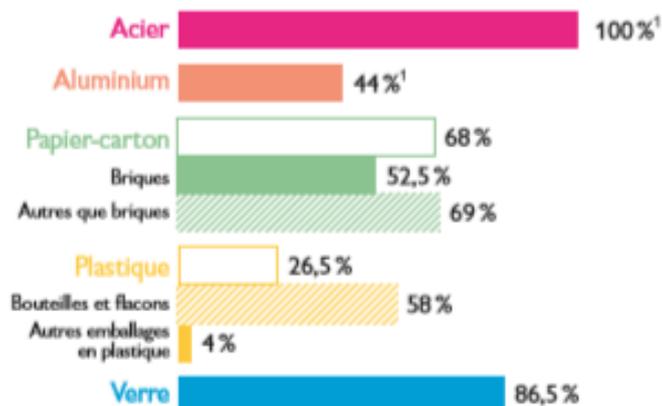
« Il est moins cher pour les collectivités de faire de la collecte sélective que de la collecte classique »

Pour répondre à ce besoin de tri, les pouvoirs publics ont déployé 1 point d'apport volontaire pour 500 habitants. Bien évidemment, cette règle n'est pas immuable et l'idée est surtout de mailler correctement le territoire afin d'avoir un réseau d'une densité suffisante pour que chaque habitant ait la possibilité d'apporter ses emballages recyclables sans que cela soit une contrainte.

PAGE 8



Taux de recyclage par matériau (en %)



Trier et recycler c'est essentiel, mais qui un jour ou l'autre n'a pas été obligé de rebrousser chemin devant des conteneurs qui débordent !

Cela est certes frustrant mais n'oublions pas que la fréquence de ramassage des points d'apport volontaire doit trouver un juste équilibre entre le remplissage des contenants et le nombre de passages des bennes :

- ♦ trop faible, elle peut conduire à un débordement des conteneurs avec le risque de démotiver les trieurs ;
- ♦ trop élevée, elle occasionne un surcoût, le camion se déplaçant pour collecter des conteneurs presque vides.

« Chaque français tri en moyenne 50 kg d'emballages par an mais seulement 88 % des français trient leurs emballages ! »

Et notre village dans tout ça ?

Depuis quelques temps, chacun d'entre nous pouvait constater que la poubelle jaune (emballages cartonnées, plastiques et métalliques) était souvent pleine. Si l'on ne peut que se réjouir du tri effectué par chacun d'entre nous, il est tout de même très désagréable de repartir avec ses emballages faute de place pour les recycler. Aussi, une réflexion a été menée et deux solutions s'offraient alors à la commune pour prévenir les débordements :

- ◆ Renforcer la dotation en PAV du village
- ◆ Augmenter la fréquence de collecte



Une poubelle jaune qui est souvent pleine !

Après discussion avec l'exploitant du réseau, il a paru plus judicieux pour notre commune de retenir la première solution afin de « mailler » notre commune et offrir ainsi aux habitants la possibilité de se débarrasser de leurs déchets au plus proche de leur domicile.

« Même si la colonne de tri déborde parfois, il faut s'en réjouir car cela prouve que les gens trient »

L'idée était également de chercher un terrain plutôt en sortie de village (afin de limiter au maximum les nuisances pour les riverains) et avec une surface suffisante pour se garer afin d'y déposer ses emballages.

La recherche d'une zone de chalandise répondant à ces différents critères nous a amené à retenir le terrain en bordure de la route départementale en direction de Saint Geoirs.



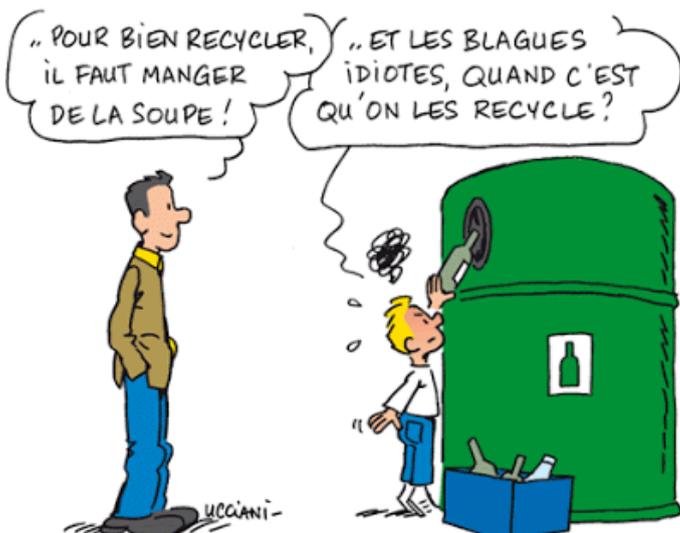
Le futur PAV sera installé en sortie de village (coté Saint Geoirs).

Le PAV actuel sur le parking de la salle des fêtes (coté Sillans)

Les travaux de préparation du sol (aplanissement, prise en compte de l'écoulement des eaux usées ...) ont été confiés à l'entreprise GMTP pour un montant de 1 716 € TTC.



La plateforme prête à accueillir le nouveau Point d'Apport Volontaire en sortie de village côté Saint Geoirs.



Isolation local technique

Si la mairie en tant que telle répond aux normes les plus strictes en matière d'isolation thermique, il n'en est pas de même pour le local technique attenant à la mairie mais indépendant d'un point de vue structural.

N'ayant pas la possibilité d'être subventionné sur ces travaux, l'isolation de ce bâtiment n'avait pas été réalisée par des entreprises (afin de minimiser les coûts) mais confié à l'agent technique de la commune à savoir Monsieur GIGAREL. Ce dernier s'est donc attelé à ce travail l'hiver dernier pendant une période peu propice aux travaux extérieurs.



En plus de l'isolation thermique, les panneaux OSB permettent différents aménagements grâce à leur forte résistance mécanique.



Un doublage en laine de verre de 60 mm d'épaisseur a donc été effectué et le choix d'un revêtement OSB a été préféré à un doublage Placoplatre. Même si ces plaques sont plus onéreuses que les classiques plaques de plâtre, leur résistance mécanique est meilleure (d'où un gage de longévité pour ce genre de local) et apporte de surcroît une résistance thermique supplémentaire donc une meilleure isolation.

L'ensemble des matériaux a représenté un investissement de 3 254, 60 euros TTC.

Relamping

Parallèlement aux poursuites des travaux d'isolation des différents bâtiments communaux, un relamping a été opéré sur une partie de l'école. Dans un premier temps, seules la salle de classe et la cantine ont été concernées par ces travaux car de nombreux tubes néons devaient y être remplacés. De ce fait, 20 blocs néons d'une puissance de 80 Watts ont été remplacés par des dalles LED d'une puissance de 33 Watts pour un éclairage identique voir même légèrement supérieur. Si le bienfait environnemental est évident, l'aspect économique n'est pas négligeable non plus puisque **cette différence de puissance permettra d'économiser près d'une centaine d'euros par an.**

PAGE 10

« Confié à l'entreprise Atelier services Dauphinois ce relamping a représenté un investissement de 1 689,60 euros TTC »

Seules les pièces de l'école les plus utilisées ont été concernées par ce relamping, d'une part pour limiter l'investissement et d'autre part car l'économie générée par le remplacement dans les couloirs et les sanitaires serait moindre puisque leurs utilisations sont partielles sur une journée.



LES FINANCES**Présentation du budget primitif 2019****Fonctionnement**

| Dépenses | Montant |
|--|-------------------|
| Charges à caractère général | 59 175,00 |
| Charges de personnel | 67 850,00 |
| Atténuation de produits | 5 300,00 |
| Autres charges de gestion courante | 50 733,00 |
| Charges exceptionnelles | 0 |
| Dotations provisions semi-budgétaires | 0 |
| Charges financières | 6 145,00 |
| Virement à la section d'investissement | 172 207,00 |
| Total dépenses | 361 410,00 |

| Recettes | Montant |
|----------------------------------|-------------------|
| Excédent antérieur reporté | 183 807,85 |
| Produits des services | 14 470,00 |
| Impôts et taxes | 47 200,00 |
| Dotations et participations | 98 148,00 |
| Autres produits gestion courante | 14 500,07 |
| Produits exceptionnels | 3 284,08 |
| Total recettes | 361 410,00 |

Investissements

| Dépenses | Montant |
|----------------------------------|-------------------|
| Déficit d'investissement reporté | 0 |
| Emprunts et dettes assimilés | 32 025,00 |
| Immobilisations incorporelles | 4 000,00 |
| Immobilisations corporelles | 24 459,00 |
| Immobilisations en cours | 30 600,00 |
| Reports | 0 |
| Restes à réaliser | 0 |
| Total dépenses | 91 084, 00 |

| Recettes | Montant |
|--|-------------------|
| Excédent d'investissement reporté | 3 082,76 |
| Dotations fonds divers et réserves | 60 452,00 |
| Subventions d'investissement | 27 549,24 |
| Opérations patrimoniales | 0 |
| Restes à réaliser | 0 |
| Virement de la section de fonctionnement | 172 207,00 |
| Total recettes | 263 291,00 |

* cf page suivante pour expliquer pourquoi le budget n'est pas voté en équilibre.

| Taxes | Taux 2018 | Taux 2019 |
|-------------------|-----------|-----------|
| Taxe d'habitation | 11,12 % | 11,29 % |
| Foncier bâti | 13,04 % | 13,24 % |
| Foncier non bâti | 35,66% | 36,19 % |

Informations complémentaires

Les résultats votés lors de la séance du 28 mars 2019 pour l'approbation des comptes administratifs du budget communal 2018 sont les suivants :

Fonctionnement :

Recettes 2018 : 205 169,73 €

Dépenses 2018: 191 719,72 €

Solde 2018 : 13 450,01 €

Investissement :

Recettes 2018 : 417 136,81 €

Dépenses 2018 : 374 587,14 €

Résultats antérieurs reportés 2017 : - 39 466,91 €

Solde lié aux restes à réaliser : 0 €

Résultat 2018 : 3 082,76 €



L'ensemble de ces chiffres sont consultable sur <https://www.mairie-plan.fr/mairie/deliberations/>

* Budget en suréquilibre

Le tableau synthétique de la section investissement affiche cette année un déséquilibre dont l'objectif est double :

- ◆ Afficher toujours plus de transparence vis-à-vis de la population en ce qui concerne les finances locales.
- ◆ Dédier les réserves de la commune aux remboursements de l'annuité en capital de la dette afin qu'elle soit couverte par des ressources propres à la collectivité.

« N'est pas considéré comme en déséquilibre au sens de l'article L.1612-4, un budget dont une section voire les deux sont votées en suréquilibre (L.1612-7 du CGCT) »

En effet, voter en faveur d'un budget déséquilibré est un véritable acte politique affiché et assumé par un conseil municipal car il montre l'argent en réserve dont dispose la commune et indique aussi que **cet argent est destiné à financer uniquement de l'investissement** car il n'est pas possible de basculer de l'argent de la section investissement à la section fonctionnement.

Cette approche, traduit donc une véritable volonté de rigueur et de maîtrise budgétaire pour les années à venir.

Restitution du grand débat national

Suite aux mouvements sociaux de l'automne 2018, Monsieur le président de la République avait annoncé le lancement d'un grand débat national.

Pour participer, des cahiers citoyens ont été installés dans les mairies et une plateforme en ligne permettait de recueillir les commentaires de tout un chacun. 2,8 millions de citoyens ont donc consulté cette plateforme et 10 134 réunions d'initiatives locales ont été organisées par des élus, des associations et des citoyens.

L'histoire du grand débat national



Paroles de Français

Restitution du grand débat national

Dans ce cadre, une réunion animée par Madame la députée a été organisée le 6 février à Plan afin de représenter la ruralité dans ce grand débat. La soixantaine de personnes issue du village et des communes environnantes a ainsi pu échanger sur les 4 principaux thèmes du grand débat national à savoir :

- ◆ Transition écologique
- ◆ Fiscalité et dépenses publiques
- ◆ Organisation de l'état et des services publics
- ◆ Démocratie et citoyenneté.



Madame LIMON (députée de la 7^{ème} circonscription de l'Isère) animant la réunion d'initiative locale

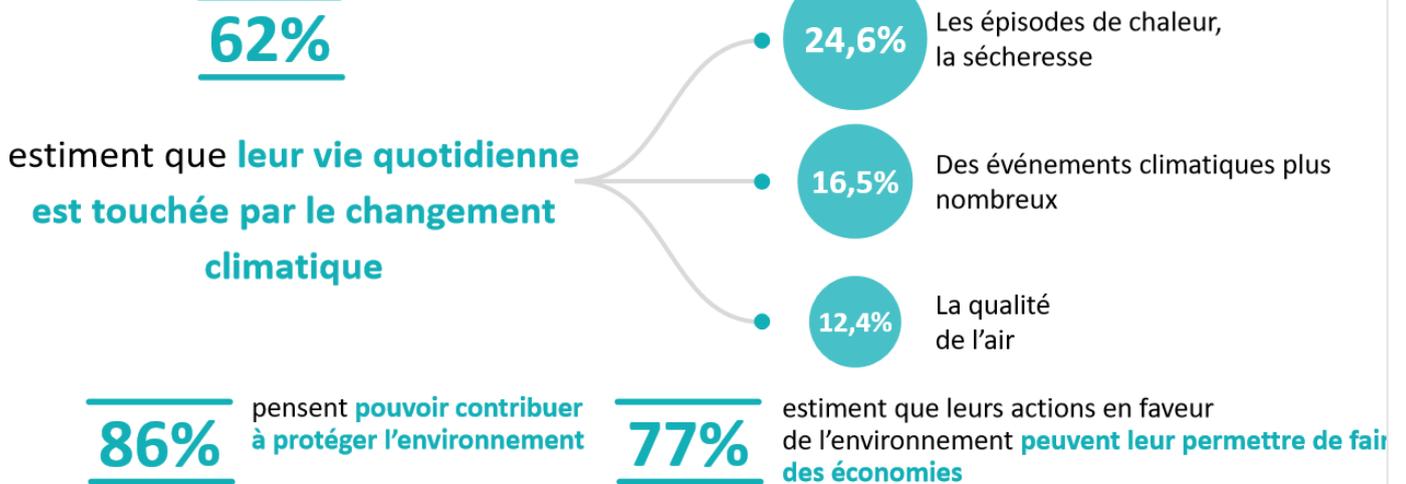
Une synthèse des documents extraits du site internet dédié au grand débat national (<https://granddebat.fr/>) est proposée dans les pages ci-contre... mais il apparaît de nombreuses contradictions dans les solutions à apporter.

Transition écologique

Présentation des résultats transition écologique – Constats

Frédéric MICHEAU – OpinionWay

Les principaux impacts perçus sont :



Présentation des résultats transition écologique – Propositions

Laurent BENAROUSSE – Roland Berger

Principales propositions

Changement dans la manière de consommer...

- > Réglementer la publicité
- > Favoriser les circuits courts

Ecologie offensive

- > Interdire les pesticides et le glyphosate
- > Taxer les gros pollueurs
- > Interdire l'obsolescence programmée

Consensus : l'urgence écologique

- > Accélérer la transition écologique
- > Lutter contre le réchauffement climatique



... promotion d'usages et de technologies innovantes

- > Développer le tri
- > Développer le co-voiturage
- > Développer la technologie hydrogène

Limiter l'empreinte de l'Homme sur la Nature

- > Favoriser les déplacements à pied
- > Développer le vélo et les pistes cyclables
- > Protéger la biodiversité

Les propositions spécifiques issues des contributions collectives

Responsabilisation de l'individu

- > Moins consommer
- > Changer de mode de vie
- > Manger moins de viande
- > Développer le télétravail



Changement de modèle énergétique

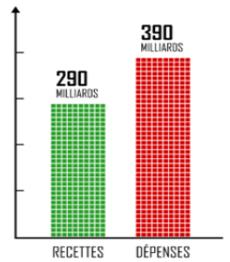
- > Isoler les bâtiments
- > Développer les énergies renouvelables (éolien, solaire, méthanisation, ...)
- > Développer la production individuelle d'énergie
- > Mesurer et limiter l'impact écologique du numérique

Fiscalité et dépenses publiques

Présentation des résultats fiscalité et dépenses publiques – Constats

Frédéric MICHEAU – OpinionWay

LE BUDGET DE L'ÉTAT EN 2019



58%

ne seraient pas prêts à payer un impôt pour encourager des comportements bénéfiques à la collectivité comme la fiscalité écologique ou la fiscalité sur le tabac ou l'alcool.

Afin de **réduire le déficit public de la France**, il faut avant tout :

- 75% Réduire la dépense publique
- 4% Augmenter les impôts

Afin de **financer les dépenses sociales**, il faut avant tout :

- 52% Revoir les conditions d'attribution de certaines aides sociales
- 4% Augmenter les impôts

Afin de **baissier les impôts et de réduire la dette**, il faut réduire en priorité :

56% Les dépenses de l'Etat

Les domaines dans lesquels il faut faire des économies :

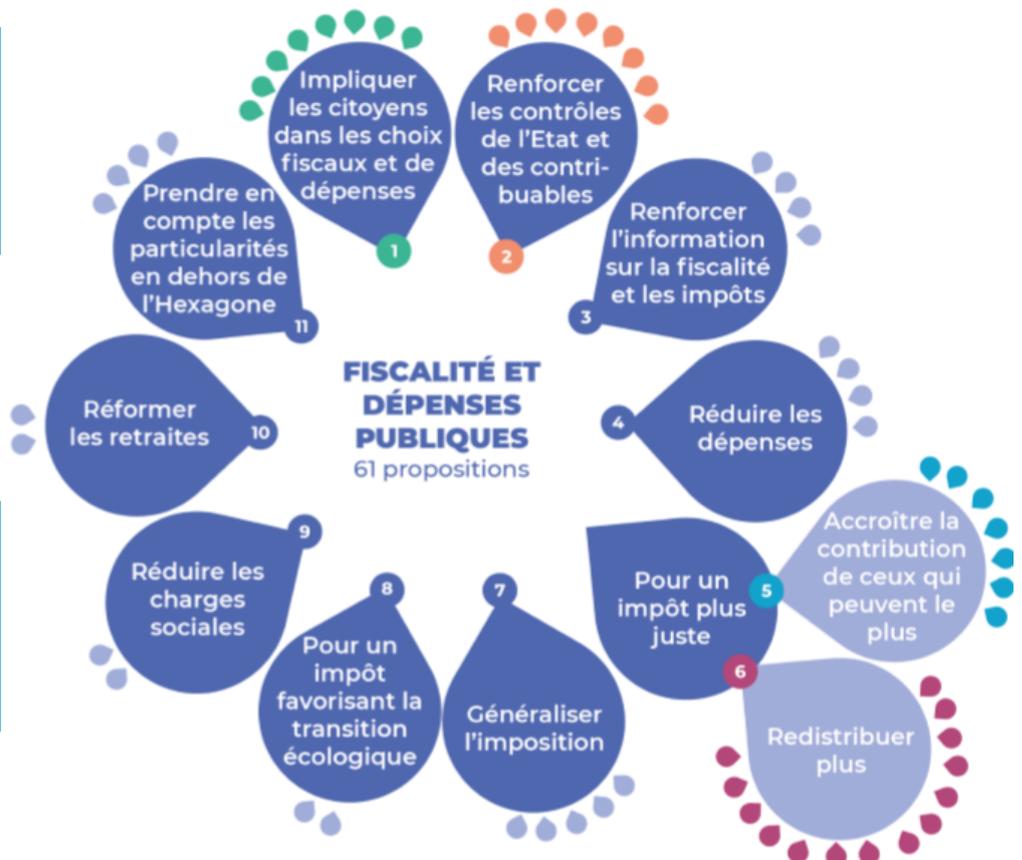
- 28% La défense
- 22% La politique du logement

Paroles de Français

Restitution du grand débat national

Constats (suite)

- Les dépenses publiques sont trop élevées
- Notre pays ne peut pas continuer à s'endetter ainsi de plus en plus
- La fraude et l'évasion fiscale sont des scandales inacceptables
- L'effort fiscal est mal réparti, il pèse trop sur les classes moyennes et le travail
- Les impôts et taxes sont trop élevés
- En matière de fiscalité, il est normal que ceux qui ont plus payent plus



Organisation de l'état et des services publics

Présentation des résultats organisation de l'État et des services publics – Constats

Frédéric MICHEAU – OpinionWay

86%

estiment qu'il y a trop d'échelons administratifs en France.

68%

citent « la commune » comme le niveau de collectivité territoriale auquel ils sont le plus attachés.

52%

déclarent avoir accès aux services publics dont ils ont besoin.

Présentation des résultats organisation de l'État et des services publics – Propositions

Gilles PRORIOU – Cognito

Propositions individuelles

Alléger et recentrer l'Etat sur ses missions de sécurité

- > Baisser le nombre de fonctionnaires
- > Supprimer le statut des fonctionnaires
- > Renforcer police et justice

Affirmer la présence de l'Etat dans des territoires perçus comme délaissés

- > Renforcer la sécurité de l'espace public
- > Lutter contre les déserts médicaux
- > Relancer un plan banlieues



Développer l'accès aux services publics

- > Développer les maisons de service public
- > Maintenir un lien humain agent/citoyen
- > Numériser les services publics

Relancer la décentralisation

- > Renforcer le rôle des communes
- > Regrouper les petites communes

Des services publics plus proches de nous

- > Alléger les réglementations (80km/h, contrôle technique)
- > Maintenir les services publics en milieu rural
- > Réduire le rôle des hauts fonctionnaires

Démocratie et citoyenneté

Concernant la démocratie, 42 % des contributions soutiennent l'introduction de la proportionnelle, notamment aux élections législatives ; 57% préconisent le vote obligatoire, et 69% défendent la reconnaissance du vote blanc.

De même, si le recours aux référendums est demandé par 80% des contributeurs, ces derniers préfèrent nettement le renforcement de l'actuel "référendum d'initiative partagée" (42%) à l'instauration du "référendum d'initiative citoyenne" défendu par le mouvement des Gilets jaunes (5,8%).



MIX & REMIX

L'URBANISME

Durant un peu plus de 6 mois, d'importants travaux ont eu lieu sur la commune pour renouveler et sécuriser le réseau d'eau potable. Seule une partie du village était concernée par ces travaux à savoir :

- ◆ La route de la grande côte
- ◆ Une partie de la rue Jean Bernard (du tennis à la sortie du village côté Saint-Geoirs)



Lors de ces travaux, les compteurs ont été installés sur la voie publique et l'ancien réseau a été remplacé par des canalisations en PEHD.



L'ensemble des travaux a représenté un coût de 165 992 euros TTC mais s'agissant de l'acheminement de l'eau potable, c'est la communauté de communes qui a pris en charge cet investissement puisqu'elle exerce désormais cette compétence.

PAGE 18



« 165 992 € TTC d'investissement pour renouveler une partie du réseau d'eau potable de la commune »



Bièvre Isère Communauté avait mandaté le bureau Alp'Etudes pour le suivi des travaux réalisés par l'entreprise GMTP qui avait obtenu le marché suite à un appel d'offres.



Entreprises, bureaux d'études et élus réunis lors de la réception des travaux

Enfouissement des lignes électriques et éclairage public

Conjointement au renouvellement d'une partie du réseau d'eau potable, l'enfouissement des lignes électriques s'est poursuivi sur le village. Initiés il y a plusieurs années, et poursuivis l'année dernière, les travaux se sont déroulés cette fois-ci sur la deuxième partie de la rue Jean BERNARD et sur la route de la grande côte.



Des travaux auxquels la commune commence à être habituée depuis le temps qu'elle enfouit ses réseaux !

Les lignes électriques et téléphoniques ont donc été enterrées et conjointement, un renforcement de l'éclairage public a été réalisé avec l'installation de 8 nouveaux candélabres.



Des désagréments momentanés mais nécessaires pour aboutir au résultat final que l'on peut tous constater désormais.

L'ensemble de ces travaux a représenté un investissement de 128 068 euros TTC. Cependant, le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) auquel la commune est adhérente ainsi que les subventions acquises grâce à la TCFE a permis de minimiser ce montant de



« 11 730 euros à charge pour la commune afin d'enfouir les lignes électriques, télécom et pour renforcer l'éclairage public »



Adieu les poteaux et les fils, vous ne nous manquez pas !

manière très importante.

Au final, le coût résiduel pour la commune est de 11 730 euros TTC qui se décompose comme suit :

- ♦ 0 € : Enfouissement des lignes électriques basse-tension
- ♦ 995 € : Renforcement de l'éclairage public
- ♦ 10 735 € : Enfouissement des lignes France Telecom

Réfection de la chaussée départementale

Prévue depuis plusieurs années, les travaux de réfection de la chaussée départementale avaient, à la demande de la commune, été repoussés à maintes reprises. En effet, entre les travaux d'enfouissement des lignes électriques, du passage de la fibre, des travaux liés à la construction de la nouvelle mairie, du renforcement de l'éclairage public et du renouvellement du réseau d'eau potable, il n'apparaissait pas très judicieux d'effectuer ces travaux sans avoir une « dégradation » immédiate de la chaussée liée à ces multiples interventions qui étaient planifiées.



Aussi, dès ces travaux finalisés, le département a été contacté et un revêtement a été déposé directement sur la chaussée existante.

Sécurisation piétonnière et routière

Afin de sécuriser en partie le village, que ce soit au niveau de la circulation automobile ou piétonne, un stop a été installé rue du clos du château vers l'église.

Parallèlement à cela, l'ensemble du conseil municipal a réfléchi à la circulation à l'intérieur du village. De cette concertation, il ressort qu'un marquage au sol continu servira de cheminement piéton, l'idée de trottoir ayant été très rapidement écartée devant le coût faramineux que cela représenterait pour un village de notre taille. Pour accompagner la continuité de ce cheminement piéton qui desservira toute la rue principale, 7 passages piétons sont envisagés lors de la traversée des routes perpendiculaires à la rue Jean Bernard. De même, un rétrécisse-



« L'ensemble de ces travaux ont été réalisés par le département et n'ont donc rien coûté à la commune »

Cette technique a permis, entre autre, d'étancher et de redonner de l'adhérence à la route tout en ayant un coût limité.



Piétons



ment de chaussée sera réalisé au croisement des rue Jean Bernard et de la route de la grande côte afin de faire ralentir les automobilistes et sécuriser la sortie des riverains.



Bibliothèque libre service

Apparues aux Etats-Unis au 19^e siècle, les « Little Free Library » ou « Bookboxes » se sont depuis développées en Europe et plus récemment en France. Gérées par des associations, des municipalités ou encore des particuliers et installées en pleine rue dans des boîtes, étagères ou kiosques, ces « bibliothèques de rues » proposent des ouvrages en accès libre, à toute heure du jour et de la nuit, chacun pouvant venir retirer un livre en accès libre et gratuitement.

La commune a donc installé une de ces bibliothèques au centre du village, devant l'église, afin que chacun puisse profiter facilement de ce service.

La proximité des bancs et du jardin botanique créé il y a 3 ans offrent également un espace de lecture reposant dont profitent les nombreux randonneurs qui sillonnent notre village.

Si des livres « prennent la poussière » chez vous, n'hésitez pas à les déposer à cet endroit, ils feront sûrement le bonheur d'autres lecteurs !



PLUi

Largement expliqué et traité dans le Plan info n°24 de l'année dernière, le PLUi du secteur Bièvre Isère a été approuvé le 26 novembre 2019 par l'ensemble des 37 communes. Quelques corrections ont tout de même été apportées au projet initial suite à l'enquête publique. L'ensemble des conclusions de cette enquête publique et le PLUi définitif sont consultables en mairie ou sur le site internet de la communauté de communes à l'adresse : <http://bievre-isere.com/ms/plui/le-plui-de-bievre-isere/les-actes-reglementaires/>

Concernant la commune de Plan, il y a peu de changements par rapport au projet initial, si ce n'est la suppression de quelques haies et le changement de destination de quelques bâtiments.

Puisque ce PLUi est désormais opérationnel, les nouvelles constructions sur le village devront s'y conformer. Ce cadrage est nécessaire pour assurer un développement harmonieux du village car rien que sur l'année 2018, ce ne sont pas moins de 12 permis de construire qui ont été délivrés pour notre commune, signe de la vitalité du village et plus généralement du secteur géographique.

« 12 permis de construits ont été délivrés au cours de l'année 2019 »



Objectifs du PLUi pour notre village : garder un développer raisonné et harmonieux en cohérence avec les autres communes du territoire

LES MANIFESTATIONS

Comme chaque année, le SOU des écoles a organisé son traditionnel loto au mois de mars. La nouveauté cette année a résidé dans le fait qu'il s'est déroulé en soirée et non plus l'après-midi comme cela se faisait auparavant. Ce changement n'a pas déstabilisé les participants puisque près de 200 personnes ont répondu présents à cette manifestation. Une fois encore, il y avait de quoi combler tout le monde grâce aux six parties qui se sont disputées :

- ◆ Partie hommes
- ◆ Partie femmes
- ◆ Partie enfants
- ◆ Produits du terroirs
- ◆ Partie belge
- ◆ Super partie

Exposition photos et peintures

Durant le mois de juillet, la salle du conseil a accueilli le temps d'un week-end une exposition de peintures et de photos. En effet, Patricia RIBEIRA et ses petites-filles : Louane et Alessia ont exposé leurs réalisations que chacun a ainsi pu admirer et acquérir.



Quelques unes des peintures du thème nature. Le plaisir des yeux est évident

Loto du Sou des écoles



Chut ! La concentration est de rigueur pour ne pas rater un lot !

De ce fait, la plupart des participants ont pu repartir les bras chargés car chacune de ces 6 parties était bien pourvue en lots.

Comme chaque année, l'intégralité des bénéfices va servir à financer les projets des enfants scolarisés sur le RPI.



Lors de cette manifestation, les photographies que les enfants de l'école de Plan avaient réalisées pendant les NAP sous la houlette de Jean-Marc POUGET ont également été exposées et montrent que les enfants sont prêts à assurer la relève tant leurs photos étaient réussies.

Madame RIBEIRA et ses proches avaient également concocté un buffet pour agrémenter cette journée si tant est que le plaisir des yeux n'ait pas suffi. Merci pour cette belle initiative !



Jour de l'an

C'est une nouvelle fois dans une ambiance festive et conviviale que l'année s'est conclue... et qu'une nouvelle a commencé. Porté par le comité des fêtes et des sports de Plan, l'organisation de cette manifestation a de nouveau rencontré un franc succès. Repas, cotillons et musique ont une nouvelle fois permis à chacun de démarrer l'année en festivité.



Carnaval à l'école

afin d'assurer une vraie cohésion entre les 3 écoles, des projets communs ont lieu au moins trois fois par an. Ainsi, le 5 mars, tous les enfants du RPI se sont retrouvés à Plan pour célébrer le carnaval. Le village a ainsi gagné en animation et en couleur durant une journée car tous les enfants et leurs accompagnateurs s'étaient déguisés.



Pendant la pause méridienne, les écoliers ont pique-niqué dehors profitant du soleil printanier qui régnait ce jour là. Enfin, l'après-midi fut consacré à un atelier kapla où, sous la houlette des intervenants financés par le SOU des écoles, des constructions grandioses ont vu le jour.



Plusieurs temps forts ont rythmé la journée. La matinée a ainsi vu un défilé de costumes tous plus colorés les uns que les autres et les enfants ont aussi largement profité des jeux en bois qu'ils avaient fabriqués en début d'année et lors des années précédentes.



Depuis 2016, Bièvre Isère Communauté organise le festival Les Arts Allumés sur son territoire. Il s'agit d'une programmation culturelle riche et variée de 15 jours, accessible à tous, avec une volonté particulière d'inviter les habitants à être au cœur du projet. Ainsi, chaque habitant peut devenir acteur de l'évènement en s'inscrivant aux nombreuses actions coopératives ou artistiques.



Monsieur le Maire et Madame la Vice-présidente de Bièvre Isère Communauté en charge de la culture accueillent le public.

Grâce à un premier cycle de 4 ans d'itinérance, le festival a couvert la totalité du territoire et proposé des actions culturelles aux 50 communes qui le composent. Cette année, ce festival s'est « arrêté » sur notre territoire et la commune de PLAN a ainsi accueilli un spectacle intitulé « Charlie Charlot » qui a rencontré un franc succès et fait salle comble.



Une salle comble dans l'attente du spectacle.

Les arts allumés à Plan



Il faut dire que le spectacle était de qualité puisque la vie de Charlie Chaplin fut racontée au public tout en étant entrecoupée de courts métrages accompagnés en direct par deux musiciens. Trois courts-métrages peu connus du grand public furent projetés :

- Charlot s'évade
- Charlot machiniste
- Charlot à la banque

Bien que ces films aient été tournés il y a près d'un siècle, ils ont ravi le public (petits et grands) qui a ainsi passé une très belle soirée.



Les artistes (loin d'être des Charlots) ont enchantés le public.

Du 8 au 25 avril 2020, ce sera au tour des communes de Beaufort, Bressieux, Chatenay, Lentiol, Marcollin, Marnans, Montfalcon, Pajay, Roybon, St-Clair sur Galaure, St-Siméon de Bressieux, St-Pierre de Bressieux et Viriville d'accueillir le festival.

Des planots s'expatrient (encore) le temps d'une journée

Pour la deuxième année consécutive, le comité des fêtes et des sports de Plan a organisé une sortie en dehors du village. Cette année, c'est au lac d'Annecy que les participants ont été conviés. La journée a commencé vers 9 h pour monter dans le car qui a acheminé les participants jusqu'à Annecy et chacun a d'abord pu visiter cette ville à sa guise.

Une croisière sur le lac était ensuite prévue afin de profiter pleinement des panoramas alpins... En fin d'après-midi, après une journée bien remplie, le car a de nouveau acheminé les participants pour revenir au village.



Vers midi, tout le monde s'est retrouvé au restaurant pour partager un moment convivial et gastronomique.

Pour information et malgré un prix initial défiant toute concurrence puisque transport + restaurant + croisière étaient proposés à 30 euros par participant, seulement une trentaine de personnes ont répondu présent ! Aussi, le comité des fêtes a choisi d'offrir l'intégralité de la journée aux participants pour les « récompenser » de leur fidélité !



Programme :

- ◆ Transport en car
- ◆ Repas au restaurant
- ◆ Croisière sur le lac

~~30 euros~~

0 €

**Offre
spéciale**

Pêle-mêle de manifestations



Boudins de l'ACCA



**R
a
n
d
o
n
n
é
e**

Vœux du maire

Stages de fitness

Repas organisé par l'ACCA de Plan

Commémoration du 11 novembre

Repas des anciens

Nettoyons la nature





Carnaval



Rencontres inter-âges

Arts allumés

L
o
t
o

Exposition photos et peintures

Sortie à Annecy

Jour de l'an



Pilates





TERRÉO ÉNERGIES

20 ans d'expérience dans la profession
Étude - installation neuf & rénovation

- o Plomberie
- o Salle de bain
- o Ventilation
- o Climatisation
- o Chaudière fioul & gaz
- o Chaudière et poêle granulés
- o Pompe à chaleur
- o Solaire thermique

☎ **06 03 99 53 82**

✉ laurent.heyd@terreo-energies.fr

55 rue de l'église 38590 PLAN



Besoin d'un plombier, d'un chauffagiste ?

Ne cherchez plus, Laurent HEYD vient de délocaliser son entreprise TERREO ENERGIES sur Plan.

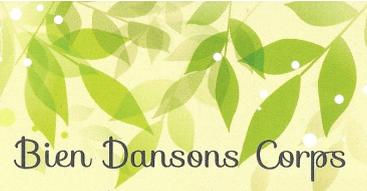
Fort de 20 ans d'expérience et détenteur de nombreux agréments (Qualipac, Quali-bois, Qualisol...), il répondra à vos différentes attentes.



Ses coordonnées ?

Après un an de fonctionnement, l'association Bien Dansons Corps a choisi la commune de PLAN pour s'implanter. Plusieurs ateliers sont ainsi proposés les lundi et vendredi soir de 17 h à 21 h :

- ◆ Fit'dance
- ◆ Contrology Pilates
- ◆ Yoga ashtanga
- ◆ Atelier parent-enfant



Bien Dansons Corps

L'association localisée sur la commune de Plan, propose des ateliers pour enfant et adulte:



- Fit' Dance
- Contrology-Pilates
- Yoga
- Atelier Parent-Enfant

Mail : bien.dansons.corps@gmail.com
Tel : 07/69/82/92/48
<https://biendansonscorps.wixsite.com/assoc>

En parallèle, pendant les vacances scolaires, des stages sont régulièrement organisés et ce, de manière ponctuelle.

Près d'une cinquantaine de personnes s'adonnent déjà à ces activités sur la commune alors, serez-vous le ou la prochain(e) ?



L'Épicerie de Maude passe à PLAN tous les jeudis en fin de matinée. Elle propose des **produits locaux** : fruits et légumes, fromages et yaourts, viande et charcuterie, pain et viennoiseries, vins et bières, noix, chocolat, confiserie, savons artisanaux.

Pour en savoir plus, vous pouvez visiter son site : www.epiceriedemaude.fr ou lui téléphoner : 06 33 33 09 19

Vous pourrez ainsi passer votre commande qu'elle vous livrera à l'occasion de son passage ou simplement lui demander de s'arrêter près de votre domicile pour découvrir ses produits.

Aux Secrets d'Agathe

Gîte à la campagne, au cœur du petit village de Plan, dans un ancien séchoir à noix du XVIIIe entièrement restauré avec goût. Capacité d'accueil de 12 couchages, piscine. Un endroit unique et reposant pour une nuit ou pour un séjour.

Email : auxsecretsdagathe@gmail.com Entrez dans mon jardin,
facebook : Aux Secrets d'Agathe j'aimerais que mes noses vous voient ...
Instagram : auxsecretsdagathe

Un évènement festif ? Des personnes à loger et pas assez de places à la maison ? Pas de souci, le gîte « Aux secrets d'Agathe » se fera une joie de pallier à votre problème.

Avec une capacité de couchage de 12 lits dans un ancien corps de ferme entièrement rénové, vos invités seront accueillis dans de parfaites conditions.

Pour plus de renseignements :

<https://www.auxsecretsdagathe.com/>

tel : 07 89 62 40 65

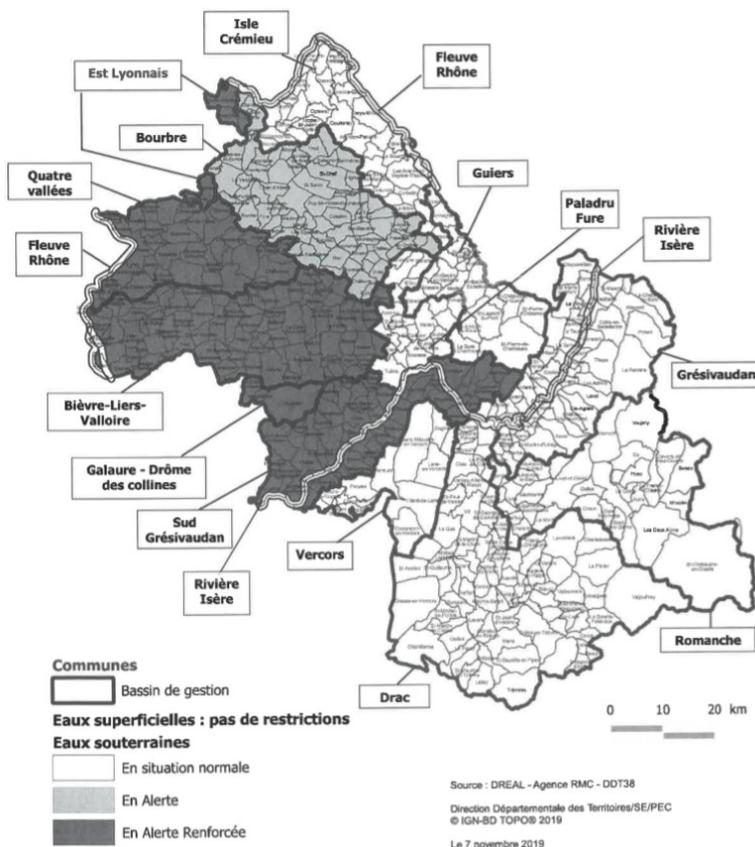
Alerte sécheresse

Si les pluies automnales ont permis aux eaux superficielles de retrouver un niveau normal, il n'en est pas de même des nappes qui sont à des niveaux très bas et dont leurs recharges prendra plusieurs mois. **Aussi, notre secteur géographique demeure en état d'Alerte Renforcée Sécheresse jusqu'au 29 février 2020 pour les eaux souterraines.**

Chacun est appelé à une gestion économe de l'eau que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau, les nappes ou les réseaux de distribution d'eau publics, et cela sur l'ensemble du département. La sécheresse sur notre département est importante, ce sont les efforts de chacun qui permettront de limiter l'impact sur des nappes déjà très fragiles.

En alerte renforcée, des mesures de restrictions sont imposées dont :

- Interdiction du lavage des voitures hors stations professionnelles équipées de lance « haute pression » ou recyclage de l'eau ;
- Interdiction d'alimenter les plans d'eau ;
- Interdiction de vidanger les plans d'eau ;
- Interdiction de contrôler les points d'eau incendie.



| BASSINS DE GESTION | SITUATION DE GESTION |
|--|----------------------|
| Bièvre Liers Valloire | Alerte renforcée |
| Bourbre | Alerte |
| Drac | Situation normale |
| Est Lyonnais | Alerte renforcée |
| Galaure Drôme des Collines + Sud Grésivaudan (Molasse) | Alerte renforcée |
| Grésivaudan | Situation normale |
| Guiers | Situation normale |
| Isle Crémieu | Situation normale |
| Paladru - Fure | Situation normale |
| Quatre Vallées - Bas Dauphiné | Alerte renforcée |
| Romanche | Situation normale |
| Vercors | Situation normale |

Déclaration des ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- ♦ La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- ♦ La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- ♦ La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre.**

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail :

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre)



Prime Air Bois

Bièvre Isère Communauté agit pour améliorer la qualité de l'air et réduire la consommation d'énergie sur le territoire.

En effet, la communauté de communes met en place une prime Air Bois pour vous aider à changer vos appareils de chauffage au bois vieillissants car lorsqu'elle est incomplète, la combustion du bois peut libérer des particules fines de composés imbrûlés.

Cette prime, d'un montant forfaitaire de 500 €, est destinée aux particuliers résidant sur le territoire de Bièvre Isère et elle est attribuée selon différents critères.

Pour tous renseignements sur les modalités de demande et d'obtention de cette prime Air

Bois, vous pouvez télécharger le dossier sur bievre-isere.com (rubrique cadre de vie) ou contacter l'AGEDEN au 04 76 23 53 50.



Etat civil

A fin de se conformer au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, seules les personnes ayant explicitement donné leur accord à la mairie verront leurs noms apparaître pour les actes d'état civil répertoriés ci-dessous.

Naissances :

Marcus BELVAL

né le 18/02/19, fils de Maxime et Anaïs BELVAL

Anaïs BOUVET

née le 26/06/19, fille de Ghislain BOUVET et de Christelle CHALAYE

Mila BILLOD

née le 01/10/19, fille de Jérémy BILLOD et de Marie-Elise LANGARD



Mariage :

PIVOT Rémy et RABILLARD Adélaïde le 04/05/2019

Décès :

2 décès sont à déplorer sur le village dont :

Marcus BELVAL décédé le 18/02/2019



MAIRIE

145 rue Jean Bernard
38 590 - PLAN

Tel : 04 76 65 59 31

Mel : plan.38590@wanadoo.fr

Web : www.mairie-plan.fr

HORAIRE D'OUVERTURE :

Lundi : 9 h -11 h

Mercredi : 8 h 30 -11 h 30

Vendredi : 8 h 30 -12 h

Nouveaux arrivants

Vous venez d'arriver à PLAN ?

Bienvenue tout d'abord dans ce village qui est désormais le vôtre.

N'hésitez pas également à passer en mairie pour vous faire connaître et récupérer les informations propre à notre village tels les jours de collecte des ordures ménagères, l'emplacement de l'affichage public et communal, celui de la boîte aux lettres, du défibrillateur...

Vous pouvez également trouver de nombreuses informations sur le site internet de la commune dont l'adresse est donnée ci-contre.

NUMEROS UTILES

BIEVRE ISERE COMMUNAUTE

1 Av Roland Garros — Grenoble Air Parc
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS
04 76 65 56 48

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE SAINT-ETIENNE DE SAINT GEOIRS

1 route de la Daleure
38590 SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRS
04 76 65 44 34

Horaires de la Bibliothèque

- ◆ Lundi : 10h00 - 12h00
- ◆ Mardi : 16h00 - 18h30
- ◆ Mercredi : 10h00 - 18h30
- ◆ Jeudi : 16h00 - 18h30
- ◆ Vendredi : 16h00 - 18h30
- ◆ Samedi : 10h00 - 17h00

AQUALIB (Piscine – fitness—détente)

70 Avenue Charles de Gaulle,
38260 - La Côte Saint-André
04 74 20 98 88

MAISON DES SERVICES PUBLICS ET DE L'EMPLOI

24 avenue Jongkind
38260 – La Côte Saint-André
04 74 20 31 57
mSP@bievre-isere.com

Horaires

- ◆ Lundi, Jeudi : 9h00 - 12h00 ; 13h30 – 17h00
- ◆ Vendredi : 9h00 - 12h00 ; 13h30 – 16h30



**L'ensemble du conseil
municipal vous
souhaite une
excellente année
2020**

ASSOCIATION ADMR SILLANS PLAN

Contact sur Plan : M C BUISSON :
06 83 21 79 29
313, rue de la République
38590—SILLANS
04 76 37 15 39

Permanences :

- ◆ Mercredi : 14 h 00—17 h 00
- ◆ Vendredi : 14 h 00—17 h 00

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

Route de la Frette
04 76 93 44 16

Horaires :

- ◆ Lundi: 14 h—18 h (17 h en hiver)
- ◆ Mercredi au samedi : 9 h—12 h ; 14 h — 18 h (17 h en hiver)

NUMEROS D'URGENCE

| | |
|--------------------------|----------------|
| Samu | 15 |
| Gendarmerie | 17 |
| Pompiers | 18 |
| Centre antipoison | 04 72 11 69 11 |



Vœux du maire :

La cérémonie des vœux aura lieu le
samedi 11 janvier 2020 à 17 h 30
à la salle des fêtes
Gabriel Martin.